

# RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Syndicat du Bassin de la Jouanne

1 rue Jean de Bueil  
53270 SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES

Tél : 02 43 68 11 49

Email : [sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr](mailto:sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr)

Site internet : [www.jouanne.portail-bassins-versants.fr](http://www.jouanne.portail-bassins-versants.fr)

# LE BASSIN VERSANT DE LA JOUANNE



**Légende**

- Limite communale
- Bassin versant de la Jouanne
- Communes adhérentes au syndicat
- Réseau hydrographique non étudié
- Réseau hydrographique étudié**
  - Cours d'eau "Bilan" (100 km)
  - Cours d'eau "Nouveau CTMA" (108 km)

## LA CREATION DU SYNDICAT

Le 3 décembre 1968, 17 communes ont décidé de se regrouper afin de constituer le Syndicat de Bassin pour l'aménagement de la rivière La Jouanne. Ce syndicat a pour but la remise en état et l'aménagement hydraulique du bassin versant de la rivière La Jouanne, pour une durée de vie illimitée.

Le Syndicat de la Jouanne était composé initialement de :

- ARGENTRE
- BONCHAMP
- BREE
- LA CHAPELLE RAINSOUIN
- CHATRES LA FORET
- ENTRAMMES
- EVRON
- FORCE
- LIVET EN CHARNIE
- LOUVIGNE
- MEZANGERS
- MONTSURS
- NEAU
- PARNE SUR ROC
- ST CENERE
- ST CHRISTOPHE DU LUAT
- STE GEMMES LE ROBERT

Puis au 1<sup>er</sup> janvier 1997, 4 autres communes ont rejoint le Syndicat :

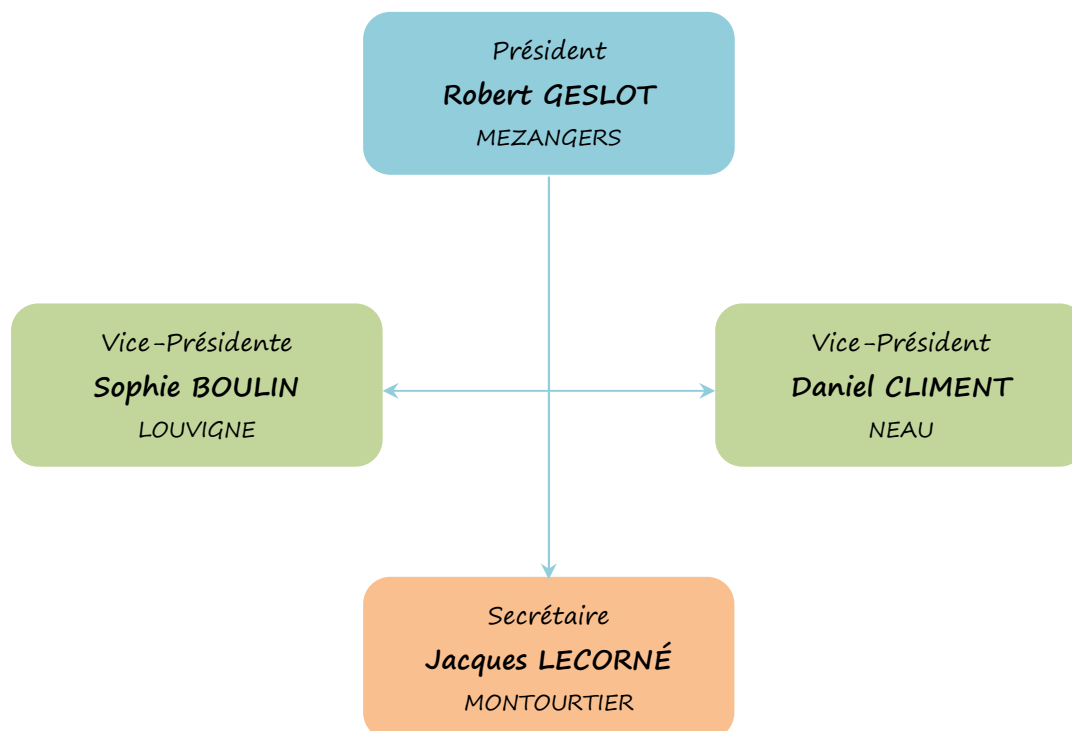
- DEUX-EVAILLES
- GESNES
- MONTOURTIER
- ST OUEN DES VALLONS

Le Syndicat du Bassin de la Jouanne est donc actuellement constitué de 20 communes, depuis la création de la commune nouvelle de MONTSURS-ST CENERE.

## LES ELUS

Chaque commune est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant, soit une assemblée totale de 20 délégués titulaires et 20 suppléants.

### Le bureau



Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
STE GEMMES LE ROBERT	Thierry HEUTAULT	Yoann RENARD
EVRON	Marcel DUCHEMIN	Pascal FOUCAULT
CHATRES LA FORET	Claude LANGEVIN	Claude RIANDIERE
MEZANGERS	Robert GESLOT	Gaël THOREAU
NEAU	Daniel CLIMENT	Pascal PANCHER
ST CHRISTOPHE DU LUAT	Adélaïde DEJARDIN	Magali LE GENDRE
LIVET EN CHARNIE	Stéphane LAVOUE	Christelle LAHAYS
BREE	Ludovic LEMEE	Xavier de CALONNE
ST OUEN DES VALLONS	Claude GEORGET	Jean-François d'OZOUVILLE
DEUX EVAILLES	Benoit QUINTARD	Guillaume AMIARD
MONTOURTIER	Jacques LECORNE	Christophe RUBLIER
GESNES	Louis BONNEAU	Christophe SAILLOUR
MONTSURS-ST CENERE	Aurore DUPONT	Jean-Marc HALLE
LA CHAPELLE RAINSOUIN	Thierry LEMEE	André BACQUET
ARGENTRE	Fabrice PAUMARD	Bertrand BREHIN
LOUVIGNE	Sophie BOULIN	Jean-Paul PINEAU
BONCHAMP	Jacques MAIGNAN	Gérard MORIN
FORCE	Annette CHESNEL	Jérôme ROBERT
PARNE SUR ROC	Rémy LENORMAND	Sébastien ROUSSILLON
ENTRAMMES	Guy DELAMARCHE	Maurice CIRON

## **LES DELIBERATIONS**

### **Réunion du 24 Février 2017 :**

- Débat d'orientation budgétaire 2017
- Etude relative à l'aménagement du Petit Chéré à PARNE SUR ROC
- Gratification d'un stagiaire
- Nomination d'un nouveau membre pour la CAO
- Subvention 2017 pour la FDGDON

### **Réunion du 7 Avril 2017 :**

- Affectation du résultat 2016
- Vote du Compte administratif 2016
- Vote du Compte de Gestion 2016
- Contribution des communes pour 2017
- Vote du budget 2017
- Travaux dans le cadre du CTMA pour 2017
- Indemnités de fonction des élus

### **Réunion du 7 Juillet 2017 :**

- Rapport d'activités 2016
- Fusion des syndicats - GEMAPI
- Travaux d'aménagement du barrage et de la digue du plan d'eau d'ARGENTRE

### **Réunion du 19 décembre 2017 :**

- Adoption des positions du COPIL du CTMA
- Indemnité de conseil du Trésorier pour 2017
- Décision modificative n° 1
- Emprunt court terme : relais subventions

## LES FINANCES

### Le compte administratif 2017

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		289 304,59	116 078,25		116 078,25	289 304,59
Opérations de l'exercice	144 700,54	172 873,17	499 483,26	339 541,01	644 183,80	512 414,18
<b>Totaux</b>	144 700,54	462 177,76	615 561,51	339 541,01	760 262,05	801 718,77
Résultats de clôture		317 477,22	276 020,50		276 020,50	317 477,22
Restes à réaliser			232 600,00	300 000,00	232 600,00	300 000,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		317 477,22	508 620,50	300 000,00	508 620,50	617 477,22
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		317 477,22	208 620,50			108 856,72

### Le budget primitif 2017

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	356 161,00 €	939 902,61 €
Recettes	507 044,59 €	939 902,61 €

### Les contributions des communes 2017

Communes	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget		II - Si recouvrée par voie d'imposition directe	
	2 - Inscrite au BP de la commune	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe	4 - Reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2015	Montant définitif mis en recouvrement (Col 3 - Col 4)
ARGENTRE		21 729 €		21 729 €
ENTRAMMES		12 172 €		12 172 €
MONTSURS -ST CENERE	8 156 €			
BONCHAMP		35 667 €		35 667 €
EVRON	34 752 €			
BREE	2 876 €			
NEAU	2 768 €			
STE GEMMES	2 688 €			
ST CHRISTOPHE	2 619 €			
FORCE		3 553 €		3 553 €
MEZANGERS	1 740 €			
LOUVIGNE		2 083 €		2 083 €
PARNE/ROC		1 964 €		1 964 €
CHATRES	1 689 €			
LIVET	268 €			
LA CHAPELLE R		406 €		406 €
ST OUEN		174 €		174 €
DEUX-EVAILLES	529 €			
MONTOURTIER		1 001 €		1 001 €
GESNES		405 €		405 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 085 €</b>	<b>79 154 €</b>	<b>0 €</b>	<b>79 154 €</b>

## L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

**Nicolas BOILEAU**, Technicien de rivière, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition du Syndicat du Bassin de la Jouanne.

**Yohann LUCAS**, Responsable technique, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition des quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

**Aurélié MASSOT**, Secrétaire, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve depuis 2006 et mise à disposition des Syndicats du Bassin de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin.

## LES ACTIONS

### ① Travaux et opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

- > Entretien + Embâcles + Plantations (Travaux CTMA 2017 - Lot 1)
  - ↳ DERVENN ..... 1 671,60 €
- > Enlèvement d'embâcles à ST CENERE
  - ↳ Thierry LEMEE TP ..... 564,00 €
- > Entretien + Embâcles + Renouée (Travaux CTMA 2016 - Lot 1)
  - ↳ Acompte 3 - GENIE ..... 2 121,00 €
  - ↳ Solde - GENIE ..... 4 980,00 €
- > Enlèvement d'embâcles à NEAU
  - ↳ GENIE ..... 280,00 €
- > Arrachage manuel - Renouée du Japon aux Ifs à MONTURS
  - ↳ GENIE ..... 80,00 €
- > Continuité + Renaturation + Clôtures (Travaux CTMA 2017 - Lot 2)
  - ↳ Acompte 1 -Thierry LEMEE TP ..... 37 338,00 €
  - ↳ Acompte 2 -Thierry LEMEE TP ..... 9 420,00 €
  - ↳ Acompte 3 -Thierry LEMEE TP ..... 5 442,00 €
  - ↳ Travaux supp (Avenant 1) - Thierry LEMEE TP ..... 600,00 €
- > Edition panneau informations sur travaux digue et barrage du plan d'eau d'ARGENTRE
  - ↳ IMPRIM'Services ..... 348,00 €
- > Travaux d'aménagement de la digue et du barrage du plan d'eau d'ARGENTRE
  - ↳ Coordination SPS
    - ↳ Acompte 1 - BUDO 53 ..... 611,03 €
    - ↳ Acompte 2 - BUDO 53 ..... 425,55 €
    - ↳ Acompte 3 - BUDO 53 ..... 198,35 €
  - ↳ Travaux
    - ↳ Acompte 1 - Thierry LEMEE TP ..... 29 870,08 €
    - ↳ Acompte 1 - SARL David MAILLARD ..... 2 730,00 €
    - ↳ Acompte 2 - Thierry LEMEE TP ..... 35 248,86 €
    - ↳ Acompte 2 - GAUMER ..... 1 660,00 €
    - ↳ Acompte 3 - Thierry LEMEE TP ..... 209 165,98 €
    - ↳ Acompte 3 - SARL David MAILLARD ..... 2 730,00 €
    - ↳ Acompte 3 - BREMAUD EPUR ..... 27 510,00 €

↳ Acompte 4 - Thierry LEMEE TP .....	76 052,15 €
↳ Acompte 4 - GAUMER .....	5 346,00 €
↳ Acompte 4 - BREMAUD EPUR .....	7 550,00 €

## ② Etudes dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

> Etude aménagement barrage ARGENTRE	
↳ Acompte 6 - SCE .....	5 781,42 €
↳ Acompte 7 - SCE .....	15 661,37 €
> Mission G2 Pro - Digue du plan d'eau d'ARGENTRE	
↳ ARCADIS .....	9 084,00 €
> Etude Moulin de Méral à MONTSURS/BREE	
↳ Acompte 3 - HYDRO CONCEPT .....	1 410,00 €
> Etude aménagement 3 ouvrages (Moulin Neuf + Moulin de la Roche à ARGENTRE et Dinard à EVRON)	
↳ Acompte 1 - HYDRO CONCEPT .....	10 776,00 €
↳ Acompte 2 - HYDRO CONCEPT .....	2 088,00 €
> Etude aménagement du Petit Chéré à PARNE SUR ROC	
↳ Acompte 1 - HYDRO CONCEPT .....	1 776,00 €

## ③ Suivis dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

> Suivi des indicateurs et Pêche électrique - CTMA 2016	
↳ Solde - HYDRO CONCEPT .....	3 132,00 €
> Suivi des indicateurs et Pêche électrique - CTMA 2017	
↳ Acompte - HYDRO CONCEPT .....	3 168,00 €

## ④ Mise en place de la compétence GEMAPI

> Etude de gouvernance préalable à la mise en place de la compétence GEMAPI sur les bassins versants de la Jouanne, du Vicoin, de l'Ouette et sur les affluents de la Mayenne dans l'emprise territoriale de Laval Agglomération	
↳ Acompte 1 - ECOSFERES .....	14 880,00 €
↳ Acompte 1 - HUGLO LEPAGE et Associés .....	5 400,00 €
↳ Acompte 1 - AQUASCOP .....	1 200,00 €
↳ Acompte 2 - ECOSFERES .....	8 160,00 €
↳ Acompte 2 - HUGLO LEPAGE et Associés .....	4 320,00 €

## ⑤ Travaux hors CTMA / Investissement divers

> Reprise de berge aux Ifs à MONTSURS	
↳ Thierry LEMEE TP .....	5 748,00 €
> Enrochement sous pont RD20 à STE GEMMES LE ROBERT	
↳ EUROVIA Atlantique .....	3 446,59 €
> Terrassement pour remplacement drain écrasé sur ruisseau de Châtres	
↳ SNTP SALMON .....	384,00 €
> Achat Laser avec trépied et mire télescopique	
↳ BLEU - BLANC .....	844,79 €

## BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2017

Lot	Intitulé du poste	Communes	Prestataire	Réalisé
1	Entretien, plantations, embâcles, plantes envahissantes	MONTSURS - MEZANGERS - BONCHAMP STE GEMMES - ARGENTRE	DERVENN	Juin à Septembre
2	Travaux sur ouvrages, lit mineur et berges	ENTRAMMES - ARGENTRE BREE - ST CHRISTOPHE	LEMEE TP	Juillet- Septembre
3	Barrage et digue du plan d'eau	ARGENTRE	LEMEE TP	Septembre à Décembre

### Lot n° 1 : Entretien, plantations, embâcles et plantes envahissantes

- Enlèvement d'embâcles
- Plantations diversifiées en berge à ARGENTRE sur 200 ml (reporté)
- Intervention manuelle pour arrachage Renouée du Japon à MONTSURS

### Lot n° 2 : Travaux sur ouvrages, lit mineur et berges

Tranche	Lieu des travaux	Type de travaux	Réalisation
1	Le Pont - ST CENERE	Suppression abreuvement au cours d'eau	Juillet 2017
2	L'Ermitage - ARGENTRE	Restauration de ripisylve	Reporté en 2018
3	Amont du pont RD32 - BREE	Confortement de mur	Juillet 2017
4	Les Richefollières - CHATRES	Clôtures	Juillet 2017
5	Richebourg - STE GEMMES LE ROBERT	Abreuvoirs	Septembre 2017
6	Pont de la Planche Lambert - EVRON	Radier et bajoyers	Juillet 2017
7	Vallée de Rame - STE GEMMES LE ROBERT	Busage	Septembre 2017
8	Ancien moulin de Richebourg - STE GEMMES LE ROBERT	Busage et seuil / continuité écologique	Juillet 2017
9	La Porée - BONCHAMP	Suppression du barrage	Juillet 2017
10	Chaux et Dolomie - NEAU	Seuil béton écrêté	Septembre 2017
11	Bassin de la Jouanne	Enlèvement mécanique d'embâcles	Juillet à Septembre 2017

#### > La Porée à BONCHAMP



Suppression de l'ouvrage  
Recharge du radier



> Ancien moulin de Richebourg à STE GEMMES LE ROBERT

Remplacement de 5 busages



**AVANT**

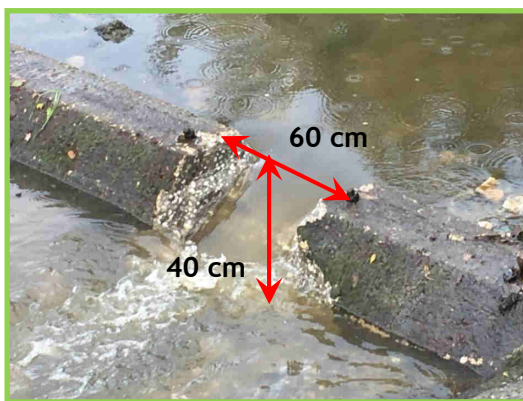
Busages doublés avec chute aval



**APRES**

Busage unique / tirant d'air avec lit

> Chaux et Dolomie à NEAU



Ecrêtement des seuils béton - Découpe d'échancrure et recharge aval

> Le Pont à ST CENERE



Suppression d'abreuvoir en berge



Point d'abreuvement sur source

> Le Pont de la Planche Lambert à EVRON

Recharge aval, concentration des débits d'étiage sous l'arche centrale

Bajoyers



Poteau chêne 10x10  
Pour permettre concentration des débits sous l'arche centrale

> Amont pont RD32 à BREE

Sabot non maçonné

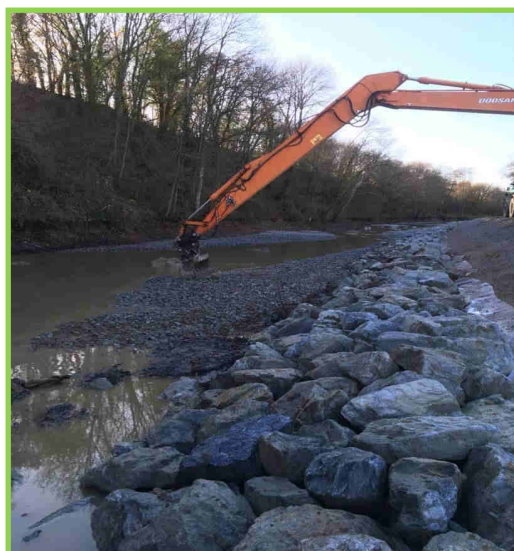


Sabot maçonné  
(52 ml)

> Lot 3 : Barrage et plan d'eau à ARGENTRE



Suppression du barrage



Restauration morphologique du cours d'eau



Restauration et protection de la digue



Installation du poste de  
pompage



## 📍 Suivis biologiques

### > Inventaire et notation des peupleraies

Recensement réalisé par un stagiaire d'avril à juillet 2017.

- 322 ha du bassin versant en peupliers en 2017 soit 0,7 % du BV

↳ 66 % sont stables

↳ 44 % présentent une note écologique de 2/5 à 4/5

↳ 4 parcelles présentent un potentiel de restauration élevé

### > Indicateurs biologiques

En 2017, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 3 points de suivi ont été étudiés :

- Site en aval de la station de jaugeage de la Jouanne à NEAU

- Site de Montbesnard à ARGENTRE

- Site sur le Ruisseau de Châtres à ST CHRISTOPHE DU LUAT

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

#### ① Résultats La Jouanne à NEAU :

	2014	2015	2017	
IBGN Faune	15	14	14	Bon
IBD Diatomées	14,5	12,8	12,8	Moyen
IPR Poissons	27,336	17,875	31,686	Médiocre

Après l'amélioration de l'état biologique de la Jouanne à NEAU, observée en 2016, on constate une dégradation en raison d'une altération du peuplement piscicole, comme en 2015. Sur ce secteur le peuplement montre une dérive biotypologique importante, avec une part importante d'espèces d'eaux calmes, au détriment des espèces d'eaux courantes. Comme en 2016, l'IBD est qualifiée de moyen et témoigne d'une altération de la qualité de l'eau.

#### ② Résultats Montbesnard à ARGENTRE :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2017	
IBGN Faune	15	15	16	17	15	17	16	Très bon
IBD Diatomées	10,9	14,9	12,5	14,7	14,3	14,3	14,1	Bon

A Montbesnard, l'état biologique de la Jouanne est bon et stable, et ceci depuis 2012. L'effacement de l'ouvrage a permis une augmentation progressive de la richesse du peuplement macro-benthique, et une meilleure diversité du peuplement diatomique. Toutefois, l'analyse des différents compartiments biologiques témoigne d'une légère altération de la qualité de l'eau.

#### ③ Résultats du site sur le Ruisseau de Châtres à ST CHRISTOPHE DU LUAT suite à la pollution du ruisseau

Nicolas BOILEAU rappelle qu'en mars 2017, une pollution a été signalée sur le ruisseau de Châtres. Cette pollution a eu pour conséquence une grosse mortalité de poissons. Une plainte a été déposée par le Syndicat.

D'importants travaux de restauration de ce ruisseau ont été effectués en 2015 et 2016.

Une pêche électrique a été réalisée suite à cette pollution.

	2015	2016	2017
Nombre d'espèces	7	10	3
IPR	22,889	23,741	55,036
Etat écologique	Moyen	Moyen	Mauvais

L'état biologique du ruisseau de Châtres s'est fortement dégradé à la suite de la pollution observée en début d'année 2017. Sans une amélioration notable est constante de la qualité de l'eau du ruisseau, l'état écologique du ruisseau restera dégradé, malgré les travaux d'aménagements réalisés par le syndicat. Cette perturbation en provenance d'Evron, déjà observée en 2015 et 2016, se fait ressentir sur la Jouanne, et ceci sur plusieurs kilomètres en aval de la confluence avec le ruisseau de Châtres.



# Espace Naturel de la Jouanne



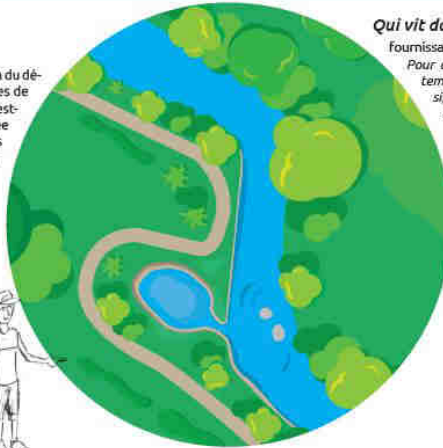
*Vous êtes en ce moment sur un secteur où la vallée de la Jouanne compte parmi les moins larges de son parcours en raison du fort encaissement du relief rocheux. Ces grands méandres en forme de demi-cercle ou « cirque » favorisent l'inondabilité des terres par l'absence de capacité de débordement sur la rive gauche. Le lit de la rivière est caractérisé par une granulométrie grossière de blocs et cailloux, parcourus par des affleurements de schistes (roche mère). Les dépôts sédimentaires s'observent dans les zones mortes ou latérales de la rivière. Les profondeurs d'eau y sont variables alternant par des zones de radiers (affleurements du lit) et des zones de caves ou de profonds.*

*Le paysage est constitué d'un affleurement rocheux boisé où dominent le Châtaignar, le Chêne pédonculé dans la partie haute et le Frêne commun et l'Aulne glutineux sur la berge de la Jouanne. Les prairies à caractère humide se développent en rive droite, bordée par une ripisylve (végétation de berge) d'Aulnes et de Saules.*

*La rivière la Jouanne est créée par la confluence de trois ruisseaux. Longue de 71 km, elle se jette dans la Mayenne à Entrammes. Jusqu'à Neau, elle serpente dans une vallée large et plate (bassin d'Evrain) puis sa vallée, très inondable, se resserre à Montsûrs. Jusqu'à la Mayenne, la Jouanne s'écoule en grands méandres dans une vallée rocheuse et plus accidentée comme à Saint-Cénére et à Argentré. La Jouanne se caractérise comme un cours d'eau de plaine lent à fortes amplitudes entre l'hiver et l'été et une forte propension au transport de sable.*

## Fonctionnement de ces milieux

Inondés en hiver et au début du printemps par l'augmentation du débit de la Jouanne, ces milieux permettent à plusieurs espèces de poissons (le Gardon, la Brème, la Perche) de venir y frayer, c'est-à-dire venir y déposer ses œufs dans la végétation submergée ou sur le substrat. Le réchauffement des eaux au printemps permet l'éclosion des œufs et le développement des larves qui se nourrissent du plancton. Les alevins regagnent la Jouanne à la faveur de l'abaissement progressif du niveau d'eau. Ce fonctionnement n'est nullement prévisible : le milieu peut être asséché et inondé plusieurs fois par saison. Le succès du frai est donc naturellement très faible, il faut être présent au bon endroit, au bon moment...



## Qui vit dans cet espace ?

fournissant des zones d'abris, de nourriture, d'alimentation et de reproduction.

*Pour assurer pleinement ces fonctionnalités, des échanges permanents ou temporaires, sont nécessaires entre les zones humides et le cours d'eau. Ainsi, au-delà du bon état écologique de ces milieux, des connexions doivent exister pour permettre ces échanges. Elles ne sont pas forcément continues, mais doivent être maintenues aux bonnes périodes (hautes eaux notamment).*

*Ces espaces sont aussi exploités en raison de leurs eaux stagnantes par des libellules, des coléoptères aquatiques mais aussi des plécoptères et des trichoptères.*

*Les grenouilles vertes fréquentent ces mares et peuvent s'y reproduire mais leurs œufs sont sous la menace des poissons prédateurs...*

*En période de migration, d'août à octobre, des petits échassiers comme le Chevalier guignette et le Chevalier culblanc peuvent y être observés, s'alimentant sur des larves d'insectes et de petits vers sur les vases découvertes.*



En 2016, le Syndicat de bassin de la Jouanne a recréé cette annexe qui s'était comblée dans le cadre de l'aménagement du sentier de randonnée en rive de la Jouanne suite au démantèlement du barrage de Montaigu.



Un panneau d'information a été installé sur le sentier de randonnée au bord de la Jouanne à ARGENTRE, à proximité du viaduc de la LGV où le Syndicat a réalisé des aménagements en 2016, notamment une annexe hydraulique.

## REVUE DE PRESSE

Ouest-France du 11/06/2017

### Montsûrs

La rivière consolidée en amont du pont rue de la Gare



Robert Geslot et Nicolas Boileau (au premier plan) ont inspecté la Jouanne.

Le président Robert Geslot du syndicat de bassin de la Jouanne, a invité vendredi le comité syndical pour une présentation des travaux programmés en 2017. Quatre sites ont été visités.

Des actions sur ouvrages hydrauliques, la renaturation de ruisseau et la restauration de berges vont représenter un coût de 57 540 € toutes taxes comprises. Ils sont subventionnés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département et la Région.

Si les communes de Sainte-Gemmes-le-Robert, Neau, Saint-Cénére, Bonchamp et Argentré sont concernées par ces chantiers, Brée en fait également partie, à l'entrée

de Montsûrs, sur la rivière des Deux-Évailles.

Nicolas Boileau, technicien de l'eau du syndicat, a précisé : « Initialement avaient été mis en évidence des affouillements importants qui pouvaient risquer une érosion hydraulique, à la suite de l'abaissement de la ligne d'eau en amont du pont dans le bras de cette rivière. Le syndicat va donc faire comme en 2013, exécuter un enrochement maçonné pour conforter le pied de l'ouvrage », situé rue de la Gare. Ces travaux programmés en juillet 2017 sont estimés à 6 000 € toutes taxes comprises.

# Un changement de look pour le plan d'eau

Argentré — D'importants travaux se profilent à partir de septembre sur la digue du plan d'eau, entraînant un changement du paysage. Le projet date de 2008.



La digue va être totalement refaite.

## Le projet

« Le dossier a été ouvert en 2008 avec la mise en conformité réglementaire des cours d'eau visant à assurer leur continuité écologique », explique Nicolas Boileau, technicien du Syndicat du bassin de la Jouanne. En 2013, à la suite d'une étude très approfondie demandée par la mairie d'Argentré, le programme de travaux est défini, explique-t-il.

« La volonté de la commune étant de maintenir le site dans sa configuration actuelle, notamment pour les pêcheurs et les baigneurs, un diagnostic était nécessaire pour ensuite faire des préconisations de solutions adaptées », précise le maire, Christian Lefort. Après la validation du dossier par les différentes instances, les travaux démarrent en septembre. Ils dureront environ quatre mois.

## 578 000 € pour le chantier

La première étape consiste à supprimer le barrage, situé en aval du plan d'eau, la passerelle étant conservée. Le plan d'eau ne sera alors plus alimenté naturellement par la rivière. La seconde étape consistera donc à installer dans la Jouanne une station



De gauche à droite, Robert Gesiot et Nicolas Boileau, respectivement président et technicien du Syndicat du bassin de la Jouanne, Fabrice Paumard, adjoint à l'environnement, et Christian Lefort, maire d'Argentré, sur la digue située entre la Jouanne et le plan d'eau.

de pompage pour assurer la même alimentation en eau du plan d'eau, garantissant une qualité d'eau identique à celle d'aujourd'hui.

Enfin, l'intervention la plus spectaculaire interviendra en dernier. Il s'agit de la réfection de la digue déjà fragilisée. Son étanchéité doit être revue de manière à supprimer les fuites dues aux racines des arbres. Tous seront abattus, côté Jouanne. Quelques-uns disparaîtront égale-

ment, côté plan d'eau, car les aulnes sont atteints d'un champignon dont il faut éliminer la propagation. Plus, un reprofilage de la berge et un aménagement seront réalisés sur les 660 m de digue, côté rivière. Quelques endroits érodés de la berge du plan d'eau seront aussi traités.

Ce chantier, estimé à 578 000 €, est financé par le Syndicat de bassin de la Jouanne avec des subventions de l'Agence de l'eau, du Département

et de la Région, 150 000 € restant à charge du Syndicat. La digue sera interdite au public pendant toute la durée des travaux. Des panneaux explicatifs seront installés de part et d'autre. Une réunion publique d'information est programmée.

**Mercredi 5 juillet**, à 15 h 30, réunion publique d'information à la salle de La Vallée, à Argentré.

Ouest-France du 26/06/2017

# D'importants travaux entre septembre et décembre Argentré conservera bien son plan d'eau

A partir de fin septembre, et ce pendant quatre mois, le site du plan d'eau d'Argentré, la digue et la Jouanne subiront d'importants travaux de transformation. La commune gardera bien sa base de loisirs.

C'est la fin d'un dossier épineux qui s'annonce : Argentré conservera bien son plan d'eau.

En 2013, le syndicat de bassin de la Jouanne et la mairie d'Argentré avaient engagé une étude globale relative à la mise en conformité réglementaire du barrage. L'ouvrage est situé en tête de plan d'eau,

**Des travaux estimés à 577 000 € HT**

sur la Jouanne, afin d'assurer la restauration de la continuité écologique (passage des poissons) et du transit sédimentaire (passage des sédiments). Un audit complet avait été effectué. Du fait de la suppression du barrage séparant la Jouanne du plan d'eau, la digue, en raison de son érosion excessive, ris-

quait de s'effondrer. Aujourd'hui, le projet est complet et accepté par le comité de pilotage et les services de l'Etat. « Nous allons d'abord sécuriser les lieux. Il sera interdit de circuler sur la digue », expliquent Robert Gesiot, président du bassin

de la Jouanne, et Nicolas Boileau, technicien. La première étape va consister à supprimer le barrage actuel (portes et mécanismes) avec le maintien de la passerelle en béton. « Cela provoquera un abaissement conséquent du lit de la rivière qui nous permettra de renforcer la digue côté Jouanne. Il nous faudra aussi enlever plus d'une centaine d'arbres de ce côté. Ces aménagements change-



Les baigneurs pourront continuer à piquer une tête dans le plan d'eau l'été à Argentré.

Du côté de la mairie, cet épilogue est un soulagement. « La mairie se préoccupe de ce dossier depuis 2008. Ce n'est qu'en 2013 que l'étude approfondie a dévoilé tous ces problèmes. Argentré allait-elle garder son plan d'eau ? La digue aurait-elle tenu encore 5 ans ? La qualité de l'eau de baignade serait-elle remise en cause ? Autant de paramètres que nous avions évoqués lors de nos réunions. La dimension sociale et touristique du plan d'eau a aussi été un débat au sein du conseil municipal », rapportent le maire Christian Lefort et son adjoint Fabrice Paumard. « Nous sommes conscients que la transformation du site va en surprendre plus d'un. Mais ces travaux sont nécessaires pour qu'Argentré conserve son plan d'eau tant prisé l'été », appuient-ils.

Le chantier sera financé par le syndicat de bassin de la Jouanne et la mairie avec des subventions de l'Agence de l'eau, du Département et de la Région. Le montant prévisionnel des travaux est évalué à 577 000 € HT.

## Une réunion publique sur le projet

■ Une réunion d'information aura lieu mercredi 5 juillet à 15h30, salle de la Vallée, pour présenter les travaux qui auront lieu fin 2017 sur la Jouanne, le plan d'eau et la digue.

ront radicalement la configuration du site. Nous y sommes obligés, la plupart de ces végétaux sont malades et certains sont couchés, prêts à tomber dans la rivière. « Côté plan d'eau, la digue sera renfor-

cée à des points stratégiques. Pour réaliser ces travaux, il sera nécessaire d'abaisser le niveau de l'eau à hauteur de 60 cm. Une station de pompage sera construite en amont du plan d'eau afin de l'alimenter,

comme aujourd'hui, et ainsi garder la même qualité d'eau. « C'est un gros chantier mais il y a tellement de potentiel que ces travaux sont indispensables », expliquent les deux représentants du syndicat de bassin.

Courrier de la Mayenne du 29/06/2017

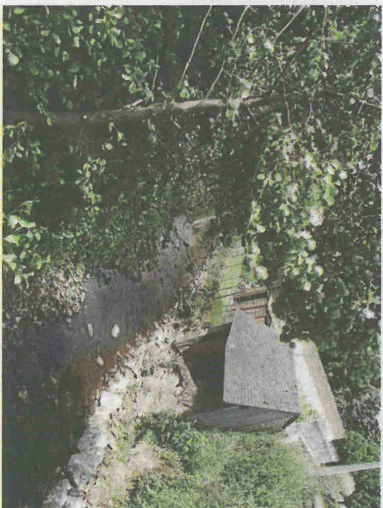
## Courrier de la Mayenne du 29/06/2017

### Des travaux en vue sur la Jouanne

■ Le syndicat de bassin de la Jouanne sera aux petits soins pour le pont de Brée cette année. Les travaux font suite à la création d'une échancrure dans le radier du pont de la RD 32 à Méral en 2016. Dans l'étude initiale, il avait été mis en évidence que le mur en tve présentait des affouillements importants avec un risque de reprise d'érosion hydraulique suite à l'abaisssement de la ligne d'eau en amont du pont dans le bras de la Deux-Eailles. Le syndicat va donc mettre en place, comme il l'avait fait dans Montsûrs en 2013 au moment de la sup-

pression des barrages, un sabot en enrochement maçonné pour conforter le pied de l'ouvrage. Ces travaux complémentaires programmés en juillet 2017 ont fait l'objet d'une autorisation au titre de la police de l'eau sous le régime de la déclaration et sont estimés à 6 000 € TTC. En 2017, 55 542 € auront été dépensés sur les dix chantiers programmés par le syndicat de bassin

Des travaux similaires à ceux de Montsûrs seront effectués à Brée.



## Ouest-France du 22/09/2017

### Argenté

Défigurée, la digue du plan d'eau sera plus solide



Côté Jouanne, sur la digue du plan d'eau d'Argenté, tous les arbres ont été abattus et les entreprises procèdent actuellement au déracinement. C'est un changement total de paysage de ce charmant passage, mais cela était devenu indispensable pour assurer une digue plus solide, qui a été au fil des années rognée par l'eau.

## Ouest-France du 06/10/2017

### Les poissons ont déserté le ruisseau de Châtres

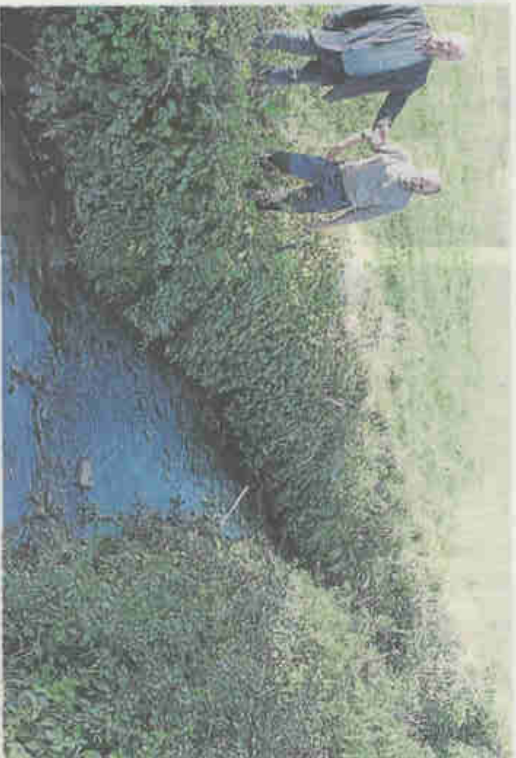
Châtres-le-Forêt – On connaît l'impact de la pollution constatée le 28 mars dans le ruisseau de Châtres. Il est considérable. Le président du syndicat du bassin de la Jouanne ne décolère pas.

#### L'histoire

Le 28 mars, des randonneurs signalaient des centaines de poissons morts dans le ruisseau de Châtres, qui se jette ensuite dans le ruisseau de la Jouanne. A l'époque, une importante pollution en provenance d'Evron ou de Courc'Orain prend ses sources. « Les espèces de poissons les plus fragiles sont mortes immédiatement par manque d'oxygène, ce qui laisse supposer que la pollution est accidentelle et d'origine organique », commente Nicolas Bollere, secrétaire de l'association.

90 % de poissons en moins  
Dernait, l'importance du phénomène, le Syndicat du bassin de la Mayenne a décidé de mener l'investigation. Cette pollution se ressentait en juillet à une pêche scientifique sur le secteur de la Charente, un site qui est suivi régulièrement. Le rapport du bureau d'études mar-d'eau est accablant. « Sept espèces péchées en 2016 ont disparu cette année, parmi lesquelles : la truite, l'anguille, l'ablette, le rotengue, le gougeon. De 158 individus péchées en 2016, on passe à 18 individus, soit une baisse de près de 90 % du peuplement ! indique Robert Gaultier, le président du syndicat. La qualité du cours d'eau passe de moyenne à médiocre. Tout ça à cause d'une pollution accidentelle. Il y a de quoi être en colère ! »

« C'est d'autant plus regrettable qu'en 2015 et 2016, le syndicat du bassin de la Jouanne a réalisé des



travaux : [protection des berges, plantations, souille pour franchir les ponts...] sur le ruisseau de Châtres pour un montant de 106 099 €. L'objectif était d'offrir à un bon état écologique sur le bassin-versant de la Jouanne. On était sur la bonne voie si l'on se réfère aux résultats de la pêche scientifique de 2016. A cause de cette pollution,

tout tombe à l'eau. C'est comme si on avait fait des travaux pour rien... au préalable », commente le président.

« Il faudra attendre au moins 3 ou 4 ans pour retrouver un représentant correct », estime Nicolas Bollere, le secrétaire de l'association.

Erreur, dysfonctionnement... On n'a que des douilles sur l'origine de

la pollution qui a remis en cause la qualité du cours d'eau et a porté atteinte aux actions du syndicat », indique Robert Gaultier.

Le syndicat du bassin de la Jouanne a porté plainte contre X auprès de l'Agence française de la biodiversité avec contribution de l'association.

## Pollution d'un ruisseau à Châtres-la-Forêt

# Le syndicat de bassin porte plainte

Le président du syndicat de bassin de la Jouanne a décidé de porter plainte contre X après avoir constaté une pollution accidentelle d'un ruisseau à Châtres-la-Forêt.

**R**obert Geslot, président du syndicat du bassin de la Jouanne, est en colère. Accompagné de Nicolas Boileau, technicien de rivières, du maire de Châtres-la-Forêt et de son adjoint, il s'est rendu à plusieurs reprises sur le site du ruisseau de Châtres qui se jette dans la Jouanne, pour constater amèrement les dégâts causés par la maladresse d'une entreprise en amont. « On se doute de l'origine de la pollution ponctuelle, a-t-il expliqué, et ce qui me met en colère, c'est qu'après avoir investi 100 000 € pour la qualité de l'eau, on subit cette pollution industrielle de plein fouet... ».

**Rappel des faits.** Au cours d'une promenade, en mars de cette année, des riverains ont été surpris de voir le long du ruisseau de Châtres, aux lieux-dits La Perradière et La Planche Marguerite à Saint-Christophe-du-Luat, des centaines de poissons morts. Aussitôt alerté, Claude Rouillard, le maire de Châtres, en a fait part au président du syndicat de bassin qui décide alors de faire procéder à une pêche scientifique (électrique). Celle-ci est effectuée par un bureau d'études spécialisé, sur le secteur de la Chesnelière, site déjà suivi en 2015 et 2016, afin de mesurer l'impact de



Robert Geslot et Nicolas Boileau, technicien de rivières, sur les lieux où la pollution s'est produite.

cette pollution venant d'Evron, mais dont l'origine est encore inconnue.

« Le rapport d'analyses confirme le fort impact de la pollution de mars, poursuit le président. De dix espèces pêchées en 2016, sept ont disparu en 2017, parmi lesquelles l'ablette, le rotengle, la truite, l'anguille et le gougeon. De 138 individus pêchés en 2016, on passe à 18, soit une baisse de 90 % du peuplement. La classe

de qualité du cours d'eau passe de moyenne à médiocre. » Devant ce constat, le syndicat du bassin de la Jouanne a donc décidé de porter plainte contre X auprès de l'Agence française de la biodiversité et de se constituer partie civile. Ce d'autant que le syndicat de bassin a réalisé des travaux de renaturation du ruisseau sur ce même linéaire (protection des berges, recharges granulométriques du lit, seuils pour fran-

chir les ponts, plantations, clôtures, etc.). 106 096 € ont été investis afin de se conformer aux objectifs de bon état écologique sur le bassin versant de la Jouanne. Il faudra attendre maintenant plusieurs années pour que les espèces reviennent... » En attendant, Robert Geslot espère que la plainte permettra « déjà d'alerter le pollueur, car il a mis à mal nos finances, dans notre continuité écologique ».

## Argentré

### Le barrage du plan d'eau a été démantelé



Les représentants du Syndicat de Bassin de la Jouanne ont présenté l'avancée des travaux du plan d'eau aux élus locaux. Ici devant le radier où pourront dorénavant passer les poissons.

Jusqu'à aujourd'hui, les travaux du plan d'eau étaient surtout axés autour des arrachages d'arbres et de la préparation de la digue. La semaine dernière, une grosse étape a eu lieu : la démolition et le retrait du tablier du barrage. La passerelle, quant à elle, restera bien en place. Une échancrure a été réalisée dans le radier pour permettre un meilleur passage de l'eau et donc des poissons, notamment en été. Cette semaine va être consacrée au terrassement de la berge de la Jouanne. Ces travaux vont démarrer côté route de Louvigné avec la mise en place d'enrochement au pied de la digue, puis

recouvrement avec de la terre. « 30 mètres d'enrochement seront faits par jour, précise Nicolas Boileau, technicien du Syndicat de Bassin de la Jouanne, soit environ quatre semaines de travail. »

Les Argentréens pourront observer le va-et-vient des camions puisque 7 à 8 camions par jour viendront livrer près de 6 000 tonnes de très gros cailloux venant de la carrière d'Entrammes. Par sécurité, une entrée et une sortie distincte sont mises en place. Le dernier mois sera consacré à l'installation de la station de pompage, la fin des travaux étant prévue pour la fin d'année.

## L'école Pique-Prune replante le plan d'eau

Courrier de la Mayenne du 19/10/2017

■ A l'initiative du syndicat du bassin de la Jouanne, 26 élèves de grande section et CP de l'école Pique-Prune se sont retrouvés mardi, accompagnés des professeurs, élus et employés municipaux pour replanter des espèces végétales dans le plan d'eau. « Nous replançons des plants d'Hélophyte, de la famille des roseaux, récupérés dans la rivière, a expliqué Nicolas Boileau, technicien des rivières. Nous avons prévu 2 000 plants à disposer uniquement dans la zone de battement ou de marnage, où nous aurons en fonction de la météo un niveau haut et un niveau bas. Ces plantes seront un support de vie, de pontes pour les insectes, les grenouilles, les poissons. Elles sont aussi dépolluantes, en absorbant les nitrates et les phosphates. En se développant, elles formeront des



Les élèves écoutent attentivement les consignes de Nicolas Boileau.

rhizomes, c'est-à-dire des racines qui maintiendront les bords. Plutôt que prendre une entreprise, nous avons choisi l'aspect pédagogique avec les

élèves ». Cette plantation "forcée" est assumée. « On aurait pu laisser faire la nature, mais on aurait eu n'importe quoi. On a choisi d'accélérer les choses pour

que le plan d'eau soit vivant l'année prochaine, avec un bel espace verdoyant. Cela nous permet aussi de pouvoir commencer la remise en eau progressive ».

Courrier de la Mayenne du 19/10/2017

## Première phase des travaux terminée au plan d'eau

Argentré

■ La première phase des travaux autour de la digue du plan d'eau est terminée. Depuis fin septembre, le chantier était surtout axé autour de l'arrachage des arbres et de la préparation de la digue. La semaine dernière, une grosse étape a été franchie : la démolition et le retrait du tablier du barrage. La passerelle, quant à elle, restera bien en place. Une échancrure a été faite dans le radier, pour assurer un meilleur passage de l'eau et surtout des poissons, notamment en été. Cette semaine va être consacrée au terrassement de la berge de la Jouanne. Ces travaux vont démarrer côté route de

Louvigné, avec la mise en place d'enrochement au pied de la digue et son recouvrement avec de la terre. « 30 mètres d'enrochement seront faits par jour », précise Nicolas Boileau, technicien du Syndicat de Bassin de la Jouanne. Cela représentera environ quatre semaines de travail. Les Argentréens pourront observer le va-et-vient des camions puisque huit camions par jour viendront livrer près de 6 000 tonnes d'enrochement en provenance de la carrière d'Entrammes. Par sécurité, une entrée et une sortie distinctes sont mises en place. Le dernier mois sera consac-



Retrait du tablier du plan d'eau devant les représentants du Syndicat de bassin de la Jouanne et élus locaux.

cré à l'installation de la station de pompage. La fin des

travaux est prévue pour la fin d'année.

Argentré

## Les travaux du site du plan d'eau sont terminés

« Le site du plan d'eau d'Argentré sera « restitué » à la commune fin janvier », informe Nicolas Boileau, technicien du Syndicat de Bassin de La Jouanne. En effet, démarré en septembre, ce chantier s'est déroulé sans mauvaises surprises mais avec un mois de retard du fait de la montée des eaux à la suite des intempéries. Tous les gros travaux d'enrochement des berges et de traitement du talus sont terminés. Il ne reste donc plus que les travaux de finition tels que le parking, le chemin piétonnier et les accotements. Il reste aussi à vérifier le bon fonctionnement des pompes qui alimenteront en eau le plan d'eau.

C'est pour cette raison que le site restera clôturé jusqu'à la fin du mois de janvier. Ensuite, les habitants pourront admirer le très beau méandre de la rivière. Finalement, après la déception de voir les arbres abattus, le site



Les responsables du Syndicat du Bassin de la Jouanne ont annoncé la fin des travaux du plan d'eau aux élus de la commune. À l'arrière de la photo, le méandre de la rivière La Jouanne.

offrira un cadre différent mais tout aussi agréable aux promeneurs, plus

encore quand la végétation aura repris sa place.

Fait à MONTSURS  
Le 05/10/2018  
Le Président,  
Robert GESLOT